

# SYNDICAT GENERAL

**Des personnels du GPMH  
Et des personnels administratifs et de maintenance  
Du Port du Havre**

[www.cgt-gpmh.com](http://www.cgt-gpmh.com)

Le Havre, le 12 septembre 2013

Camarades,

Nous venons d'apprendre qu'un protocole d'accord relatif aux conditions d'application de la CCNU aux salariés cadres du GPMH, avait été négocié puis signé par l'ASIC en catimini avec la direction !!! Ainsi, après avoir récupéré cet accord nous avons interpellé le DRH qui un peu gêné a tenté de nous expliquer, pour rattraper son erreur, qu'une nouvelle réunion serait organisée avec tous les syndicats pour savoir si nous avons des choses à dire !!!!

**Pitoyable !!!!** Heureusement que le DRH a de l'expérience et que l'ASIC est une association syndicale !!! Tiens au passage, que veux dire syndicale ?? (Un **syndicat** est un groupement de personnes physiques ou morales pour la défense ou la gestion d'intérêts communs)

***Mais d'intérêts communs à toute une catégorie ou seulement à un groupe fermé ??***

Car dans l'accord signé par cette formidable organisation ~~patronale~~-syndicale, il est précisé que pour tenir compte des spécificités du GPMH, il est créé une population fermée composée de cadres actuels et respectant la situation personnelle de chacun (rémunération, congés, etc.)

Mais un peu plus bas il est précisé que dans le cadre de la politique RH du GPMH, ces emplois de cadre pourront être classés différemment à chaque vacance de poste.

En d'autres termes, les cadres d'aujourd'hui se protègent et vendent l'avenir des futurs arrivants qui exerceront l'emploi cadre sans en avoir la classification donc la rémunération !!!

C'est ça le syndicalisme défendu par les cadres ? C'est comme ça que le DRH entend mener un bon dialogue social ? C'est ce qu'attendaient les cadres qui ont voté pour l'ASIC aux dernières élections ?

En tout état de cause, nous mettons en garde le risque pour la direction, de réactions violentes de notre organisation syndicale si un quelconque passage en force était tenté sur cet accord (accord catégoriel par exemple) et l'ASIC de bien se préparer pour les futures élections où elle pourrait certainement avoir des comptes à rendre !!!

***On vit une époque formidable, puisqu'on vous le dit.....***

*Ps : Mais au fait, j'ai compris !!!! Le DRH est maintenant adhérent de l'ASIC et peut être le futur président ??*



Pour info et affichage

Le secrétaire général

L. DELAPORTE